

envoie, séparations, maladies, luttes généreuses pour vaincre la vanité, l'orgueil, nos caprices, observation de nos devoirs d'état et des lois de l'Église, patience, charité.

Nous avons mille occasions tous les jours de porter notre croix. Ne laissons point perdre ces occasions de prouver notre amour à Notre Seigneur Jésus-Christ, car, en vérité, c'est *par beaucoup de peines et d'afflictions qu'il nous faut entrer dans le royaume de Dieu* (Actes, XXIV, 21).

OFFRANDE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres, et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre en particulier pour obtenir l'intelligence de votre sainte croix.

Résolution apostolique : Pour obtenir l'intelligence de la croix je me proposerai tous les jours de ce mois quelque acte de mortification ou quelque acte d'humilité.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

LE PAPE ATTEND LA FRANCE

Dans un récent article, nous avons causé avec nos lecteurs de la question du sionisme, rendue plus actuelle par la prise de Jérusalem et par la promesse du gouvernement britannique d'appuyer, de toute son autorité, le mouvement de la restauration juive en Palestine.

Nous voulons, aujourd'hui, dire quelques mots d'une question beaucoup plus grave encore et que la capture de la ville sainte par le général Allenby a rendue plus délicate, la question du protectorat des Lieux Saints et des Chrétiens d'Orient.

Les droits de la France au protectorat des Lieux Saints et des Chrétiens d'Orient datent des Capitulations ou traités passés entre les rois de France et les Sultans de Turquie respectivement en 1535, 1673 et 1740. Déjà, en 1685, le traité de la France avec